



# L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE EAC

Réunion des enseignants référents

Le 6 juin 2018

*6<sup>ème</sup> circonscription de Colombes 1*

# L'ORDRE DU JOUR

- Les missions de l'enseignant référent pour l'EAC
- La notion de parcours
- Le parcours d'éducation artistique et culturelle
- Mise en œuvre d'un projet éducation artistique et culturel au sein du parcours de l'élève
- Perspective de travail



# LES MISSIONS DE L'ENSEIGNANT REFERENT EAC

- C'est une volonté forte de madame l'Inspectrice de donner une large place au rôle des enseignants référents, au sein de la circonscription
- dans la communication entre les écoles et la circonscription
- entre les différentes équipes avec l'objectif de permettre une meilleure mutualisation inter-écoles de la circonscription.
- L'enseignant référent se fait le relai des réflexions engagées en réunion auprès de son équipe.
- L'enseignant référent parcours EAC est un interlocuteur privilégié pour la mise en œuvre ce parcours dans son école.
- Le référent « éducation artistique et culturelle » poursuivra le travail engagé dans le cadre de l'action de circonscription autour du « Musée des écoles » et se centrera sur la cohérence et la coordination des actions mises en place dans ce domaine.

# L'APPLICATION ADAGE

- **Permet des appel à projet dès maintenant**
- **Permet de recenser les projets, ouvrir les onglets**
- Nouveauté : la dénomination est le PACTE plutôt que PEAC :
- PACTE, Projet artistique et culturel en territoire éducatif, idée de projet artistique et culturel en lien avec les territoires. Avant le terme PEAC pouvait porter à confusion entre projet et parcours !  
Maintenant on part plutôt du projet, c'est le projet qui permet le parcours de l'élève.
- L'application ADAGE permet de servir de diagnostic au directeur des écoles afin de voir les manques dans les enseignements.
- Le PACTE : de deux à six classes maximum,
- projet avec une pratique artistique, importance de partenaire artistique ou professionnel avec numéro de SIRET,



Comprendre la notion de parcours



# LES MOTS DU PARCOURS

Activités dans et hors la classe

Activités dans et hors l'école

Travail de groupe

Pédagogie de projet

Parcours éducatifs

Partenariat

Parcours personnel de l'élève

Temps long

Situation d'apprentissage



# UN CHANGEMENT DE PARADIGME

Dans l'enseignement classique

Dans le parcours

- Un professeur
- Une classe et des élèves
- Une discipline
- Un programme
  
- Des apprentissages en classe
  
- Un volume horaire défini
- Un temps circonscrit (une année)

- Des professeurs
- Un élève / individualisé
- Plusieurs disciplines
- Un curriculum (conception, organisation, programmation)
- Des situations d'apprentissage scolaires et extra-scolaires
- Un volume horaire non défini
- Un temps long (plusieurs années)



# LA NOTION DE PARCOURS

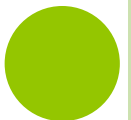
- Le parcours est programmé : le parcours est une carte pour **TOUS** les élèves
- Le parcours est vécu par **CHAQUE** élève
- Les difficultés :
  - un parcours cohérent
  - un parcours dont l'élève garde une trace
  - l'élève a un regard réflexif sur son parcours :
    - Qu'est-ce j'ai fait ? Quand ?
    - Qu'est-ce que j'en ai retenu ?
    - Est-ce que j'ai évolué ? Si oui, en quoi et pourquoi ?





# QUELQUES INCONTOURNABLES

- Individualisé
- Explicite
- Situations d'apprentissage nombreuses et variées
- Réflexivité des élèves



# DEUX ÉCHELLES

- A l'échelle de l'**école** :
  - Parcours balisé
  - Objectifs à atteindre par cycle
  - Actions et dispositifs pensés en équipe
  - Modalités
  - Temps d'évaluation
  
- A l'échelle de l'**élève** :
  - Outil
  - Des temps d'analyse de son parcours



Le parcours  
d'éducation artistique et culturelle  
(PEAC)



# DÉFINIR LE PEAC

Le parcours d'éducation artistique et culturelle est **l'ensemble des connaissances acquises par l'élève**, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans :

- le cadre des enseignements
- de projets spécifiques
- d'actions éducatives

dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

**3 piliers :**

**Rencontres**

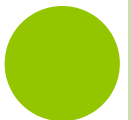
**Pratiques**

**Connaissances**



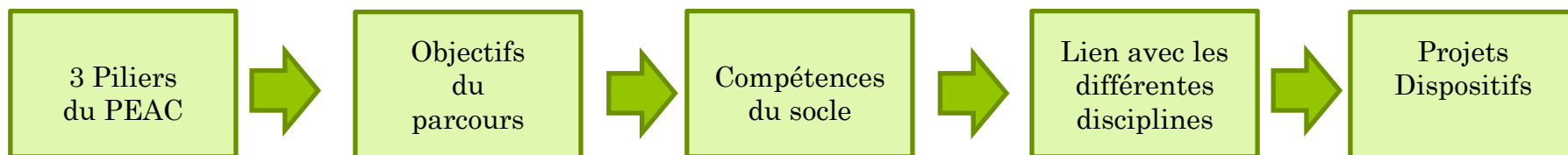
# LES OBJECTIFS DE CE PARCOURS

- Diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'école ;
- Articuler les différents temps éducatifs et en tirer parti ;
- Donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part.



# LES PRINCIPES POUR LA CONCEPTION

Le parcours prend appui sur les enseignements obligatoires :



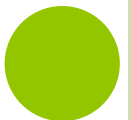
|           | Objectifs du parcours   | Compétences du socle commun  | Dans les différentes disciplines<br>(en lien avec les programmes des 3 cycles) | Actions et projets<br>(en lien avec le projet des réseaux d'écoles) |
|-----------|---|--|--|---|
| Rencontre | Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres        | <i>Il s'approprie, de façon directe ou indirecte, notamment dans le cadre de sorties scolaires culturelles, des œuvres littéraires et artistiques appartenant au patrimoine national et mondial comme à la création contemporaine.</i>   |  |   |
|           | Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire        |  |  |   |
|           | Echanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture | <i>L'élève parle, communique, argumente à l'oral de façon claire et organisée ; il adapte son niveau de langue et son discours à la situation, il écoute et prend en compte ses interlocuteurs. Dans des situations variées, il recourt, de manière spontanée et avec efficacité, à la lecture comme à l'écriture.</i> |  |   |
|           | Appréhender des œuvres et des productions artistiques                               | <i>Il exprime à l'écrit et à l'oral ce qu'il ressent face à une œuvre littéraire ou artistique, il étaye ses analyses et les jugements qu'il porte sur l'œuvre ; il formule des hypothèses sur ses significations et en propose une interprétation en s'appuyant notamment sur ses aspects formels et esthétiques.</i> |  |   |



# LES PRINCIPES POUR LA CONCEPTION

Le parcours est construit conjointement par l'ensemble des acteurs impliqués dans l'éducation artistique et culturelle et par l'élève lui-même.

- Il respecte un principe de :
  - Cohérence
  - Complémentarité
  - Progressivité
  - Equilibre



# LES PRINCIPES POUR LA MISE EN OEUVRE

- Un travail d'équipe, autours d'objectifs communs et portant sur un objet partagé ;
- Un aspect pluridisciplinaire, ;
- Des rencontres (avec plusieurs classes, entre les niveaux, entre les écoles, entre les degrés) ;
- Des partenaires extérieurs.





# EVALUER LE PARCOURS

- Evaluer le mise œuvre du parcours dans l'école (continuité, progressivité et cohérence) ;
- Evaluer le parcours de l'élève (LSU : bilan périodique de l'évolution des acquis des élèves aux cycles 2 et 3) ;
- Permettre à chaque élève d'autoévaluer son parcours :
  - Il s'agira d'aider l'élève à compléter, structurer, articuler mais aussi comprendre et mettre en perspective les traces de son parcours artistique pour qu'il en perçoive l'intérêt et l'évolution ;
  - On peut impliquer les élèves dans la narration de leur parcours : dire, raconter, expliquer, écrire ce qu'ils ont fait, ce qu'ils en ont pensé, ce qu'ils en retiennent...
  - L'outil de traçabilité du parcours doit être pensé et élaboré dans ce sens, sous la forme d'un « mur » numérique (ou padlet) par exemple, pour aller vers le portfolio ;
  - Des temps collectifs, en classe entière sont aussi être propices à des explicitations et à une réflexivité collective des élèves sur le parcours commun à la classe, à partir des activités et situations d'enseignement et d'apprentissage proposées.



# LA DEMARCHE DE PROJET

La démarche de projet est particulièrement adaptée à l'élaboration du PEAC.

Elle permet :

- de conjuguer les trois piliers ;
- de construire et de prolonger les enseignements dans les différentes disciplines ;
- l'interdisciplinarité ;
- de stimuler la motivation des élèves ;
- d'établir et de renforcer les liens entre l'école et les structures culturelles locales du territoire ;
- de favoriser les dynamiques de construction de projets inter-établissements.



# L'ELABORATION D'UN PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

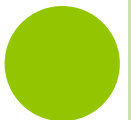
La projet est une modalité pédagogique qui constitue une composante du PEAC.

Pour élaborer le projet :

- Elaborer une stratégie qui répond à des objectifs fixés à partir d'une problématique ;
- Prévoir en amont les principales étapes, les activités, les productions attendues ;
- Décider en amont de la restitution du projet (une réalisation concrète, une étape ou une finalité de la démarche, grâce à laquelle les élèves s'approprient le projet) ;
- Identifier les personnes ressources (CPC, CPD...)
- Envisager la dimension partenariale ;
- Anticiper les démarches administratives ;
- Prévoir une phase de bilan.



Mise en œuvre d'un projet éducation  
artistique et culturel au sein du  
parcours de l'élève



# DISPOSITIF DE CIRCONSCRIPTION: LE MUSÉE DES ÉCOLES

**Le « Musée des écoles », dispositif de circonscription dans le cadre du « Parcours éducation artistique et culturelle »:**

Un dispositif qui favorise plus particulièrement les rencontres autour des œuvres ;

- Les équipes construisent les connaissances et favorisent les pratiques artistiques à partir de ces rencontres en lien avec les 3 piliers du parcours d'éducation artistique et culturelle.

**Historique du projet « Musée des écoles »**

- à partir d'un constat :

« Les œuvres les plus communes du répertoire culturel ne sont pas connues par les élèves de cycle 3 » est le postulat récurrent ayant entraîné la philosophie du projet « Musée des écoles ».



# REPRISE DE LA DÉMARCHE DE DÉPLIAGE:

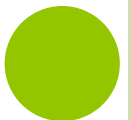
C'est une rencontre sensible avec l'art mais qui n'est pas toujours mise en mots pour les enfants ni articulée au sein d'une progressivité d'apprentissages.

- recueillir la parole des enfants. Pour cela, donner la consigne ouverte « Et alors ? »
- organiser ce recueil sur deux axes.
- Garder la mémoire

L'utilisation du dépliage doit être régulier afin de familiariser les élèves à la démarche, et de voir se mettre en place une progressivité



# Perspectives



# PERSPECTIVES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « LE MUSÉE DES ÉCOLES » :

Chaque équipe s'engage dans l'élaboration du parcours d'éducation artistique et culturelle à partir des tableaux distribués,

## Propositions :

- Chaque référent s'empare d'une trilogie afin de mutualiser
  - Les ressentis des élèves à l'oral et/ou à l'écrit de leurs paroles, de l'organisation gardée en mémoire liée au dépliage.
  - Par des photos de productions d'élèves
- Envisager des écoles pilotes

